



CERTIFICAT

FCA – FEED CHAIN ALLIANCE

✓ Décerné à :

LAFAURE sas
Le Got

FR – 24550 MAZEYROLLES
(TVA : FR60 413 437 393 – SIRET : 413 437 393 [SIREN] 00015)

- ✓ Site certifié et adresse de facturation: **FR-24550 MAZEYROLLES**
- ✓ Pour les activités suivantes :

	CODE FCA	CHAPITRE FCA (1)
Dispositions générales	/	BC-01 (v0.9 - 150318)
Production et mise sur le marché d'aliments composés produits dans l'entreprise	MP	BC-02 (v0.4 - 310317)
Production et mise sur le marché d'additifs produits dans l'entreprise	TP	BC-02 (v0.4 - 310317)

(1) La version des chapitres du règlement FCA indiqués ci-dessus correspondent à la version en vigueur à la date de réalisation de l'audit initial, d'extension ou de renouvellement. La version des chapitres et annexes audités pendant le cycle de certification sont consultables sur www.ovocom.be ou communiqués sur simple demande adressée à PROMAG.

Ce certificat constitue la preuve que les exigences normatives du règlement Feed Chain Alliance pour les activités du secteur de l'alimentation animale reprises ci-dessus sont respectées et est octroyé sous réserve du respect des conditions reprises dans le règlement général de certification de PROMAG. La validité du certificat peut être vérifiée sur www.ovocom.be ou communiquée sur simple demande adressée à PROMAG.

N° du certificat : **04 – 559.05** (édition 01)

Date de l'audit: 24/06/2021

Date de délivrance : 01/07/2021

Date d'entrée en vigueur : 06/07/2021

Ce certificat est valable jusqu'au (et y compris) 05/07/2024

Pour PROMAG,

Donat HUET
Responsable Certification



ORGANISME D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION

Novalis Science Park
Rue de la Science 8
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE

www.promag.be

Tél. : +32 (0)84 84 03 20

Fax. : +32 (0)84 84 03 24

info@promag.be



099-QMS
099-PROD